

Tous les droits sont réservés par

Les index de tous les catalogues

R. L. du samedi 17 avril 1982

Quel avenir pour Vallérysthal Selon la C.G.T.: « Cristal de Paris » renoncera

La C.G.T. est à l'origine d'un véritable coup de théâtre intervenu hier dans l'affaire de la cristallerie de Vallérysthal, dont les ouvriers en sont à leur dixième mois d'incertitude quant à l'avenir de leur entreprise. En effet, selon les représentants de la centrale syndicale qui entouraient, hier, lors d'une conférence de presse, M. Bonvalot, secrétaire régional de Lorraine, le sauvetage de la cristallerie serait remis en question à la suite de la décision de M. Ferstler, P.-D.G. de la société «Cristal de Paris» à Montbronn, de renoncer à son projet de rachat de l'usine de Vallérysthal. Les tractations en cours depuis plusieurs mois avec cet industriel du verre auraient échoué. C'est en tout cas ce qu'affirme la C.G.T.. Nous n'avons pu recueillir à ce propos le sentiment de M. Ferstler lui-même, le P.D.G. de «Cristal de Paris» étant en voyage depuis plusieurs jours.

Quel est désormais l'avenir de la Cristallerie de Vallérysthal ? Pour les verriers, assurément, un nouvel espoir vient de s'évanouir. De quelles espérances se nourrissent-ils à présent ? Toujours selon leurs délégués syndicaux, ils ne désespèrent point de voir leur entreprise redémarrer un jour, pour de bon. Quand ? Encore une question à laquelle il est difficile de répondre. En attendant, la C.G.T. n'entend pas renoncer à la lutte...

«Reprise» de la production lundi...

Que va-t-il se passer maintenant à Vallérysthal ? La C.G.T. annonce qu'elle a invité tous les ouvriers (une cinquantaine de personnes sont encore concernées) à reprendre temporairement la production dès lundi, à l'usine, en vue de la reconstitution des stocks de cristaux. Ils seront proposés à la vente dans des magasins dont l'ouverture est prévue à Metz, Thionville et Hagondange. «Nous ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué ... » ajoute M. Bonvalot, non sans préciser que, parallèlement, la C.G.T. poursuivra ses efforts en vue de dénicher un industriel acquéreur, qu'il soit allemand ou japonais !

Vers la création d'une coopérative ?

Mais la C.G.T. avoue aussi qu'elle vient, par la force des choses, de changer son fusil d'épaule. Alors qu'elle préconisait à fond une solution purement industrielle avec intervention d'un acheteur, elle ne rejette nullement, à présent, l'idée de la création d'une coopérative ouvrière. L'expérience que la centrale syndicale va tenter dès lundi, en serait en quelque sorte l'embryon. La coopérative pourrait demander à être privilégiée dans les marchés de l'Etat et vendre à Manufrance, à la Camif, aux comités d'entreprises, etc. «C'est jouable ... » estiment les dirigeants de la C.G.T. qui feront intervenir toutes les instances locales, départementales et régionales susceptibles de favoriser la reprise des activités de la cristallerie d'une façon définitive.

Cela est encore très hypothétique, bien sûr, mais pour M. Bonvalot, Vallérysthal est une sorte de symbole dans la lutte pour la sauvegarde de l'emploi dans notre région où, souligne enfin le secrétaire régional de la C.G.T., les cristalliers ont bénéficié de nombreuses aides. Celle apportée par des prêtres de la région ne fut pas négligeable: plus de 10.000 F pour les achats de fuel et de gaz nécessaires pour maintenir l'activité du four de Vallérysthal. S'il s'éteignait, il serait hors d'usage. Sa vie pourra-t-elle, elle, être prolongée indéfiniment, dans des conditions précaires ? Non, certes, à moins que la coopérative «bis» de Vallérysthal ne devienne une réalité. Le temps presse...

Passons au mardi 20 avril 1982

